

Protocole sanitaire
du club de tir de tir à l'arc ARC'HAYE

- Port du masque obligatoire pour accéder à la salle et dans les parties communes (sanitaires)

- Dès votre arrivée et en quittant la salle: désinfection obligatoire des mains avec la solution hydroalcoolique mis à disposition.

- Le masque sera retiré seulement pour la séquence de tir.

- Montage de l'arc:
se répartir dans toute la salle, toujours pour garder de bonnes distances entre deux archers (minimum 1m).

- Pour le tir:
un seul archer par cible (environ 1,30 mètre entre deux archers)
12 cibles = 12 archers, si plus de 12 archers , faire une 2ème vague de tir (tir en alternance).
derrière le pas de tir, les arcs seront posés de façon à bien respecter les distanciations.

- Bar interne fermé.

Le 25/08/2020

Le Bureau ARC'HAYE